

Cette action a pour principe d'**aider** les artisans et commerçants à **s'engager dans des démarches** concrètes et facilement applicables **en faveur de l'environnement.**

Règle du jeu :

Il suffit de réaliser, en **trois à six mois**, un minimum de **trois défis** parmi **28 défis** répartis en 8 thématiques. **Le conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous aidera à les choisir et les relever.**

A l'issue de cette période, un jury attribue le label Éco-défis aux commerçants et artisans ayant mené à bien leurs actions.

Devenez entreprise labellisée Éco-défis et :

- bénéficiez d'**une campagne de promotion** du label et de votre entreprise,
- disposez d'**outils de communication gratuits** en direction de votre clientèle (marque pages, affiches...),
- profitez d'**un conseil personnalisé.**

Conditions de participation :

- l'opération est **gratuite** et réservée aux artisans du territoire,
- pour participer, retournez le bulletin d'adhésion à votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



Contacts :

P.E.T.R. DU PAYS LAURAGAIS

Emilie Perramond
3 Chemin de l'Obélisque
11320 Montferland
Tél. : 04 68 60 56 54
pays.lauragais@orange.fr
www.payslauragais.com
f@Pays Lauragais

CMA HAUTE-GARONNE

Fanny POTAGNIK
18bis boulevard Lascrosses
BP 91030
31010 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 61 10 47 45
fpotagnik@cm-toulouse.fr
www.cm-toulouse.fr
f@chambredeметiers31

CMA AUDE

Laurène BOUSSION
20 Avenue du Maréchal Juin
11 890 CARCASSONNE
Tél. : 04 68 11 20 24
l.boussion@cm-aude.fr
www.cma-aude.fr

CMA TARN

Renée GATIMEL
CUNAC - 112 route des Templiers
CS 22340
81020 ALBI CEDEX 09
Tél. : 05 63 48 43 69
renee.gatimel@cm-tarn.fr
www.cm-tarn.fr
f@CMA.TARN

CAMPARDOU © Fotolia - Xavier Callego Morel



ENTREPRISES LABELLISÉES ÉCO-DÉFIS

Ici, je m'investis pour l'environnement !

se développer durablement



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES





C'est très simple et gratuit :

**relevez 3 défis
au minimum
parmi 28 défis répartis
en 8 thématiques**

Être Éco-défis c'est...

- > **limiter les pollutions de son activité**
- > **S'insérer dans une démarche locale**
- > **Adopter des pratiques écoresponsables**
- > **Communiquer auprès de sa clientèle**

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn ainsi que le PETR du Pays Lauragais ont décidé de déployer le label Éco-défis afin de **valoriser les entreprises du territoire et de réduire leurs impacts environnementaux.**

« En France, 43% de la population estime que consommer durable passe par la consommation de **produits fabriqués localement** »*

*Source : CREDOC



Prévention et gestion des déchets

Exemple : proposer des sacs cabas aux clients et mettre en place une carte de fidélité liée à leur utilisation



Eau

Exemple : installer des chasses d'eau double débit



Energie

Exemple : rénover son éclairage en remplaçant les lampes halogènes par des lampes Led



Produits et services développement durable

Exemple : utiliser des produits d'entretien éco-labellisés



Transport, mobilité, déplacement

Exemple : regrouper les livraisons avec une autre entreprise



Biodiversité

Exemple : choisir des techniques de désherbage qui ne nuisent pas à la vie du sol



Développement local/emploi

Exemple : faire acte de mécénat auprès d'associations locales



Social

Exemple : utiliser des équipements ou produits limitant les risques professionnels

COUPON RÉPONSE



A retourner à votre
Chambre de Métiers et
de l'Artisanat

L'entreprise :

Dénomination :

Nom / prénom :

Activité principale :

N° SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Mail :

je souhaite être contacté par un conseiller pour m'expliquer l'ensemble de la démarche et/ou adhérer à l'opération

Fait le à

Signature cachet



se développer
durablement